

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Réunion, le 19 septembre 2026

Semaine mémorable pour les douaniers de La Réunion : plus de 200 kg de stupéfiants saisis en quelques jours, dont 140 kg de cannabis en provenance de Thaïlande

Les douaniers de La Réunion ont réalisé, le 10 septembre 2026, une saisie exceptionnelle de 140 kg d'herbe de cannabis, dissimulée dans un envoi de fret commercial aérien en provenance de Bangkok (Thaïlande) et à destination de l'Europe continentale. Cette opération, qui constitue la première saisie d'herbe de cannabis thaïlandaise réalisée à La Réunion sur du fret aérien en transit vers l'Europe, intervient au terme d'une semaine marquée par plusieurs saisies majeures de stupéfiants réalisées par les services douaniers réunionnais.

Une saisie de 140 kg de cannabis dissimulés dans des colis.

Le 10 septembre, les agents du bureau des douanes de Saint-Denis Aéroport sélectionnent un envoi de fret commercial en transit à La Réunion sur la liaison Bangkok/ La Réunion / Amsterdam. Après une analyse approfondie des documents de transport, les douaniers ciblent deux palettes comprenant 40 cartons et les soumettent à un contrôle par rayon X. Les images font alors apparaître des masses suspectes.

Les agents procèdent ensuite à l'ouverture et à l'examen minutieux des colis. Derrière des articles de consommation courante, ils découvrent des poches en plastique transparent, thermosoudées et conditionnées sous vide, dissimulées dans du papier bulle noir. Les tests réalisés sur place par les agents confirment la présence d'herbe de cannabis. Au total, les douaniers saisissent 258 poches d'herbe de cannabis, pour un poids total de 140 kg.

Une semaine record pour les services douaniers

Cette saisie intervient au terme d'une semaine particulièrement porteuse pour les douaniers de La Réunion, marquée par plusieurs opérations d'envergure contre les trafics de stupéfiants.

Moins de 24 heures plus tôt, les agents avaient déjà intercepté 17 kg d'herbe de cannabis de Thaïlande sur une ressortissante britannique qui croyait sans doute tromper la vigilance des douaniers en passant par Chennai.

Dans les heures qui ont suivi, les douaniers réunionnais ont sélectionné un passager en provenance de Paris qui transportait dans ses bagages plus de 15 kg de cocaïne et 37 kg de résine de cannabis, un record déjà.

En quelques jours, la vigilance et l'efficacité des contrôles douaniers ont ainsi permis de saisir plus de 200 kg de stupéfiants, acheminés selon des modes opératoires pourtant très différents : dissimulation dans le fret commercial, « mule » empruntant un trajet indirect par l'Inde et même passager arrivant de Paris en classe affaire.

Réalisées dans le droit fil du plan préfectoral « Zéro drogue », ces saisies témoignent de la dimension internationale prise par le trafic de stupéfiants à La Réunion. Face à la pression des réseaux criminels aux stratégies toujours plus évolutives et innovantes, les services douaniers réunionnais affirment leur détermination totale: « Pa ter là !* » .

** pas par ici !*

POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéo : <https://we.tl/t-DhanX2PbxEo0JZvd>

Album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/Jg56f0u25Q>

Contact presse : Mathilde THERMEA – 0692 43 01 44